



# La Rovilloise

à pied, à vélo, à cheval  
Roville-devant-Bayon

Dimanche  
2 septembre 2018

Balade à boucles pour cavaliers, attelages, pédestres et VTT.  
Accueil des participants le dimanche à partir de 8 h

**Samedi** : installation des toiles de tente et des paddocks, le soir repas traiteur sur réservation

**BUVETTE  
SAMEDI SOIR  
CONCERT GRATUIT  
60'S - 70'S**

**Nombreux exposants le dimanche**  
Informations et inscriptions auprès de  
**Stéphanie : 06 82 72 38 24**  
[slevy@slevydelorraine.com](mailto:slevy@slevydelorraine.com)  
ou sur internet : [www.larovilloise.com](http://www.larovilloise.com)



Cette randonnée est proposée par l'association **PSCHITT!**  
Protection des Sentiers, Chemins, Haies, Itinéraires Touristiques et du Terroir



# La Rovilloise

Le dimanche 2 septembre 2018

Randonnée à pied, à vélo, à cheval, organisée par l'association PSCHITT !

**Bulletin d'inscription**  
**(à retourner au plus tard le 24 août 2018)**

Nom(s) : \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_

Participants :	• pédestres :	<input type="text"/>	• à V.T.T. :	<input type="text"/>
	• cavaliers :	<input type="text"/>	• attelage :	<input type="text"/>
Nombre total de participants :		<input type="text"/>	<small>(meneur + passagers)</small> x 6 €* =	<input type="text"/> €

**Réservation repas** (salade Coleslaw, chili con carne, fromage, dessert, concert) :

Nombre de repas "adulte" du samedi soir :	<input type="text"/>	x 18 € =	<input type="text"/> €
Nombre de repas "enfant" du samedi soir : <small>(moins de 12 ans)</small>	<input type="text"/>	x 10 € =	<input type="text"/> €
<b>Total à payer :</b>			<input type="text"/> €

**RÈGLEMENT**

- Tout cavalier participant à la manifestation devra présenter à l'inscription :
  - le Document d'Accompagnement de son équidé et une copie du carnet de vaccination de son cheval, attestant que celui-ci a été vacciné depuis plus d'un mois et moins d'un an (contrôle vétérinaire possible sur place),
  - une copie de l'attestation d'assurance responsabilité civile couvrant le cavalier et son cheval ou une licence (Équiliberté, FFE) et sa RCPE, à défaut, une attestation sur l'honneur sera demandée.
- Les étalons devront être signalés et les propriétaires s'engagent à assurer une garde permanente auprès d'eux. Les chevaux qui tapent devront être marqués d'un ruban rouge à la queue. Signalez les chevaux débutants par un ruban blanc.
- Tout participant mineur devra impérativement être accompagné d'un adulte responsable.
- Le port de la bombe pour les cavaliers et du casque pour les vététistes est fortement recommandé.
- Tout au long du week-end, chaque cavalier est responsable de son cheval (à l'attache, en paddock et sur le parcours) et doit être conscient de son niveau d'équitation.
- Respectez les autres participants, les promeneurs, notre nature, nos chemins et les cultures.

Joindre votre règlement à ce bulletin d'inscription par chèque libellé à l'ordre de **PSCHITT !**  
à l'adresse suivante :  
**Pschitt - 67, avenue du Général-Leclerc**  
**54290 Roville-devant-Bayon**

A \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_  
**Signature :**

(\*) Inclut café viennoiseries du matin.